au dire des commentateurs catholiques, ne peut paraître inoffensif à ceux qui le com-Qu'il soit ce qu'il voudra, je n'en présère pas moins me fier au bon sens et aux bons sentiments des catholiques euxmêmes, et surtout à la liberté religieuse dont nous jouissons, plutôt qu'à la lettre encyclique pour la protection de nos libertés, soit civiles, soit religieuses. Comme peuple, soyons unis de vues et d'intérêt, et quelle que puisse être d'ailleurs la diversité de nos opinions sur des sujets à nous personnels, j'ai la certitude que nous deviendrons une grande nation et qu'un avenir glorieux s'ouvre Comme il y a encore pludevant nous. sieurs hon, membres qui doivent prendre la parole, je vais me hater de terminer, étant d'avis que les débats devraient cesser aussitôt possible, afin que, par ses représentants qu'il va envoyer en Angleterre, le gouvernement accomplisse cette tache que les circonstances actuelles rendent urgente et nécessaire. (Ecoutez! écoutez!) Cependant, avant de laisser la parole à d'autres, je désire faire une ou deux observations sur la divergence des opinions émises par d'hon. membres sur la durée de nos relations avec la mère-Je ne crois pas qu'en Angleterre le parti qui veuille se séparer de nous soit nombreux. Je pense plutôt que la grande masse du peuple anglais est fière de cette connexion et qu'elle tient à la maintenir si de notre côté nous travaillons à la cimenter en accédant à ses justes et raisonnables demandes. Il n'y a aucun doute que le mécontentement manifesté en Angleterre à notre égard doit être imputé à notre politique fiscale. Pour le moment, je ne hasarderai aucune opinion sur la sagesse ou le démérite de cette politique, mais il me vient à l'idée qu'il est maintenant en notre pouvoir de nous mettre en bons termes sur ce point, et au sujet duquel je prends la liberté respectueuse d'attirer l'attention du gouvernement. Quant à la question de nos défenses, les autorités anglaises nous pressent pour que nous nous en occupions; mais comme elle rélève aussi bien de l'empire que de la province, voilà comme je pense qu'elle devrait être réglée:—si le gouvernement britannique et son peuple désirent réellement maintenir leur alliance avec les Canadas, ils sont obligés, moralement et politiquement, de leur fournir des moyens complets de défense, en argent, en matériaux et en hommes, dans le cas de nécessité, car il est évident que sans cela, excepté sur un ou

deux points, nous serons dans l'impossibilité de nous défendre. De notre côté, si nous voulons conserver nos relations avec la mèrepatrie, nous sommes tenus, par de hautes considérations politiques, de modifier notre tarif des importations de manière à ne donner aucun sujet de plainte au peuple d'Angle-Je suis persuadé que si nous faisons cela, nous réussirons à faire disparaître toute hostilité dont aucune classe de politiques anglais a pu nous menacer. Les priviléges et les droits sont réciproques et doivent être satisfaits dans un esprit de cordialité. l'on n'oublie pas qu'entre tous, les intérêts matériels sont ceux qui établissent le micux l'amitié entre les nations, et que ce sont eux qui maintien front intactes nos relations avec la mère patrie. (Ecoutez! écoutez!) Conséquemment, je suis tout-à-fait d'accord avec l'hon, monsieur (M. SHANLY), qui m'a cédé la parole, sur la nécessité d'attirer en toute hate l'attention du gouvernement impérial sur ce point. Ce que je désire le plus ardemment, M. l'ORATEUR, c'est que nous arrivions à une union, sous un seul gouvernement, de toutes les possessions anglaises de l'Amérique, depuis l'Atlantique jusqu'au Pacifique, et que ses résultats soient des plus avantageux, tant pour les colonies que pour l'empire; ce que je désire encore, c'est que la Providence guide les conseils, et dirige les actes de ceux qui conduisent aujourd'hui le char de l'état, de manière à assurer au peuple de ce pays et aux génerations futures les bienfaits d'un bon gouvernement et d'une sage administration des affaires publiques. (Applaudissements.)

Col. RANKIN-M. l'ORATEUR:--Depuis que je jouis de l'honneur d'être député à cette chambre, jamais autant que ce soir je n'ai été impressionné par l'importance d'un sujet soumis à nos délibérations. Durant le cours de ces débats, M. l'ORATEUR, tout hon. membre qui s'est fait entendre vous a dit que ce n'est pas sans éprouver quelque embarras qu'il se levait pour prendre la parole. Moi aussi, je pensais en dire autant; mais je m'en abstiendrai; je me contenterai de dire que si je parle, ce n'est que parce que je pense qu'il est de mon devoir de motiver le vote que je donnerai à l'égard de la mesure en question. J'ai écouté avec une grande attention les discours qui ont été prononcés de chaque côté, et j'ai été heureux de voir que nous sommes enfin parvenus à donner un ton plus digne qu'à l'ordinaire aux débats de la chambre. (Ecoutez !